

Réduire les moyens, quelles conséquences?

Le cas de Charlotte, 10 ans

LA SITUATION

Charlotte* a 10 ans. Elle rencontre des difficultés dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Son histoire avec l'école publique est devenue douloureuse depuis que ses difficultés de lecture l'ont mise en marge de ses camarades de classe. Malgré des mesures de soutien apportées au sein de l'école et une mesure de redoublement, Charlotte n'arrivait plus à suivre le rythme de la classe, chaque évaluation devenant une source d'angoisse – voire de crises - pour elle. Cette situation a également détérioré la dynamique familiale en générant de grandes tensions à la maison. Son orientation dans une structure d'enseignement spécialisé a été décidée d'un commun accord entre les parents, l'autorité scolaire et les autorités étatiques compétentes. Elle est ainsi scolarisée dans une institution privée spécialisée subventionnée qui accueille des élèves des cycles élémentaire et moyen, en situation de difficulté et/ou d'échec scolaire. Charlotte va mieux. Les troubles du comportement liés à l'estime de soi et les crises ont nettement diminué. L'ambiance familiale a évolué aussi: elle est beaucoup plus détendue et de fait plus propice à la bonne évolution des apprentissages de Charlotte.

LA REPONSE DE L'INSTITUTION

Au quotidien, l'institution cherche à adapter son accompagnement pédagogique en fonction des besoins individuels de chaque élève sans perdre de vue les objectifs fondamentaux du Plan d'Etudes Romand (PER). Elle ne peut pas avoir une réponse générique pour les différents profils des élèves, qui partagent certes des difficultés au niveau de l'apprentissage des notions scolaires mais qui s'expriment différemment pour chacun dans le contexte scolaire. Les programmes sont individualisés et adaptés à chaque élève. Le personnel bénéficie d'un haut degré de formation et peut ainsi accompagner les élèves dans leurs apprentissages vers la réussite, leur permettre d'acquérir les outils qu'ils pourront mobiliser dans toutes les nouvelles situations d'apprentissage auxquelles, comme Charlotte, ils seront confrontés à l'avenir. C'est avec la somme des compétences métier de chacun des collaborateurs, ainsi que le travail effectué par l'élève, que la possibilité pour Charlotte de rejoindre le cursus ordinaire avec un pronostic de réussite devient un projet réaliste et envisageable.

LES CONSEQUENCES D'UNE REDUCTION DES MOYENS

Des réductions de subventions obligent l'institution à renoncer à ses projets de soutien individualisés. Avec moins de personnel, l'essence même de la nature de l'offre pédagogique dont bénéficient les élèves serait sérieusement altérée. La conséquence pour Charlotte est soit la poursuite de sa scolarité dans des milieux protégés, avec le risque de ne pas lui permettre d'atteindre des objectifs d'autonomie auxquels elle peut raisonnablement aspirer, soit une recrudescence des troubles du comportement dans le cadre d'une structure publique ordinaire parce qu'elle n'a pas pu être suffisamment outillée lors de son passage en spécialisé. Promue à de nouvelles perspectives d'échecs répétés, il est tout à fait envisageable que Charlotte ait besoin de recourir à un service d'aide sociale dans quelques années.

* Prénom d'emprunt